

Les organisations d'Action française

Extrait de l'*Almanach d'Action française*

pour l'année 1925

Édition électronique réalisée par
Maurras.net
et
l'Association des Amis
de la Maison du Chemin de Paradis.

— 2009 —

Certains droits réservés
merci de consulter
www.maurras.net
pour plus de précisions.

L'œuvre intellectuelle

L'Action française est une école politique et un mouvement d'organisation. Son objectif est la conquête des intelligences, la destruction des « nuées » démocratiques et la restauration de la monarchie, régime d'ordre, d'autorité et de libertés, dont l'action, ininterrompue pendant mille ans, a fait la France et assuré sa prospérité, son indépendance et sa grandeur.

Pour arriver à ce but, l'Action française dispose d'un certain nombre d'organes.

Le principal de ces organes est le journal *L'Action française*.

Faisant, dans chacun de ses numéros, la critique raisonnée des fautes de la démocratie, le journal est le moyen le plus efficace pour toucher les intelligences et les éclairer. Un lecteur assidu du journal devient, forcément, en peu de temps, un royaliste. Le journal est aussi le lien le plus vivant, le plus fort entre les amis de ses doctrines et de sa méthode, le plus capable de coordonner leur action.

L'Action française du dimanche est destinée aux milieux agricoles. Chacun de ses numéros contient un article de Léon Daudet et un de Jacques Bainville où les événements de la semaine écoulée sont commentés tout spécialement pour les agriculteurs. Une revue de la presse, une revue des faits marquants, puis de nombreux renseignements à l'usage des cultivateurs, telle est la physionomie de cet hebdomadaire dont le succès est très grand puisqu'il est beaucoup plus lu que les journaux agricoles socialistes ou communistes, et dont la propagande est tout spécialement à recommander.

Avant la fondation du journal (21 mars 1908) existait la *Revue d'Action française* dont l'édition est suspendue depuis la guerre. Elle permet de donner aux études doctrinales des développements qui ne pourraient trouver place dans le cadre forcément limité du journal.

L'Institut d'Action française, fondé en février 1906, permet l'étude, dans leurs détails, des grands problèmes politiques, sociaux, religieux. Ses cours ont repris régulièrement en 1919. L'année 1923 a été particulièrement brillante tant par la nature des cours que par le grand nombre des auditeurs. Les étudiants des Facultés de l'État et des Facultés libres y ont la plus large entrée.

Ces cours ont lieu 33, rue Saint-André-des-Arts, à Paris. L'administration de l'Institut est au siège du journal, 14, rue de Rome.

Il a été créé un *Bulletin des cours de l'Institut d'Action française* qui paraît tous les trois mois. Il donne, *in extenso* ou en les résumant, les cours professés à l'Institut. Ce bulletin est un outil indispensable à tout

propagandiste. La révision des idées démocratiques, la mise à leur juste place des grands hommes de la démocratie, sont faites ici avec toute l'ampleur et toute la profondeur nécessaires, et aussi l'étude, non moins importante, des lois, des mœurs, de l'histoire de l'ancienne France. La collection du *Bulletin* constituera un inappréciable trésor d'idées et de faits.

Le *Bulletin des cours de l'Institut d'Action française* est édité par la Nouvelle Librairie nationale, 3, place du Panthéon, Paris. Le prix de l'abonnement est de 16 francs.

À côté de ces organes étroitement liés à l'Action française, nous devons en placer deux autres complètement autonomes, mais qu'animent le même dévouement à l'intérêt français, le même objectif de propagande intellectuelle.

C'est d'abord la *Revue universelle*, fondée en avril 1920, sous la direction de Jacques Bainville, et dont le programme est : « refaire l'esprit public par les voies de l'intelligence, tenter une fédération intellectuelle du monde par la pensée française ». L'influence intellectuelle de la *Revue universelle* dépasse celle des plus anciens périodiques.

Le siège de la *Revue universelle* est à Paris, 157, boulevard Saint-Germain.

C'est ensuite la **Nouvelle Librairie nationale**, maison d'édition dont le directeur est Georges Valois.

La Nouvelle Librairie nationale édite les œuvres des écrivains d'Action française et ceux d'auteurs qui, n'étant pas royalistes, servent cependant la cause française.

La Nouvelle Librairie Nationale a son siège à Paris, 3, place du Panthéon.

L'action

L'Action française ne sépare point pratiquement l'idée de l'acte, Toute personne convaincue pleinement de la nécessité de la monarchie dans la France contemporaine s'attache à servir cette cause, et tout d'abord en faisant partager ses convictions raisonnées par ceux avec qui elle est en rapport.

La distinction que nous faisons ici entre l'œuvre intellectuelle et l'action est donc simplement une classification matérielle.

Commission de propagande

La Commission de propagande a été créée au cours de l'année 1920. Elle a pour but de fournir des subsides à tout un ensemble de formations actives et laborieuses dont l'existence est de première nécessité mais qui, ou bien ne peuvent tabler sur aucune recette particulière, tels sont les secrétariats régionaux, le Comité d'études législatives, la Main-d'œuvre civique, ou bien encore, tels la Ligue d'Action française, les camelots du Roi, l'Institut d'Action française, ne disposent pas de ressources proportionnées soit à leur développement, soit à leur utilité pour la propagande.

D'autres moyens de propagande dont l'efficacité est reconnue de tous, dont l'extension est demandée journellement, comme l'affichage intensif, les conférences, qui doivent être répétées pour être efficaces, coûtent extrêmement cher. Ajoutons que des affiches, des conférences peuvent éveiller l'attention des bons Français et leur ouvrir les yeux sur les illusions et les contre-vérités sur quoi se fonde la République, mais il faut ensuite les éclairer, les convaincre, en faire à leur tour des propagandistes et des adhérents. Pour cela la mise à leur disposition de tracts, brochures, etc. est nécessaire, et surtout il importe de les mettre en état de connaître notre journal par des abonnements qui, au début, doivent être gratuits ou à prix réduit.

Par ce rapide exposé, on voit à quel point sont considérables les charges de la Commission de propagande. Pour les remplir, elle n'a que les ressources fournies par la générosité de nos amis. Elle les obtient par différents systèmes dont on aura connaissance en s'adressant au secrétaire général de la Commission de propagande, 14, rue de Rome, Paris.

Tous les services de l'Action française sont représentés dans la Commission de propagande que préside Charles Maurras; Paul Robain, membre des Comités directeurs de l'Action française, est le trésorier, Louis Gonnet remplit les fonctions de secrétaire général.

Ligue d'Action française

Président : lieutenant-colonel Bernard de Vesins.

Secrétaire : Pierre Lecœur.

Pour être Ligeur d'Action française, il faut :

1. Avoir signé la déclaration ;
2. Avoir acquitté le montant de la cotisation annuelle (5 francs au minimum, membre adhérent ; 50 francs au minimum, membre donateur) ;
3. Avoir été agréé par la section locale, ou le Secrétariat de Paris.

Il existe également une **Alliance d'Action française**. Les conditions sont les mêmes que celles de l'adhésion à la Ligue, sauf pour la signature de la déclaration qui n'est pas demandée.

Partout où des sections d'Action française sont organisées, les intéressés sont mis en relation avec nos amis de l'endroit, dans le cas contraire, ils sont rattachés directement et à titre provisoire au Siège central.

Il suffit d'écrire au Secrétariat de la Ligue d'Action française (12, rue de Rome, Paris) pour recevoir immédiatement tous les renseignements complémentaires.

Camelots du Roi et commissaires

Président : Maxime Réal del Sartre.

Vice-président : Lucien Lacour.

Secrétaire : Pierre Lecœur.

Secrétaire adjoint : Raymond Batardy.

Trésorier : André Guignard.

Membres : Philippe Roulland, François de la Motte, Gaston Baetz.

Les inscriptions à la Fédération nationale des camelots du Roi et commissaires d'Action française sont reçues par le secrétaire, 12, rue de Rome, qui fournit tous les renseignements.

Secrétaires régionaux

Les secrétaires régionaux sont créés pour décharger les services de la Ligue à Paris, apporter une aide à nos amis des provinces et créer une liaison plus étroite entre eux.

Les secrétaires régionaux remplissent également les fonctions d'inspecteurs et d'organiseurs de la vente du journal quotidien et de *L'Action française du dimanche*.

Les présidents de nos organisations, ainsi que les ligueurs, alliés, lecteurs et amis n'appartenant pas à un groupe constitué, sont instamment priés de se mettre en rapport avec eux et de se servir de leur intermédiaire pour toutes les questions concernant la Ligue, la diffusion et l'inspection du journal quotidien et de l'hebdomadaire, la Main-d'œuvre civique, et en général pour tout ce qui concerne la propagande et le mouvement d'Action française.

I^{re} ZONE, RÉGION DU NORD (Aisne, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Somme) secrétaire régional : M. Maurice Dupont, 6, rue Jeanne-d'Arc, à Amiens.

III^e ZONE, PARTIE OUEST (Finistère, Côtes-du-Nord, Morbihan) secrétaire régional : le commandant Ariès, 11, rue Jean-Jacques-Rousseau, Brest.

PARTIE EST (Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Ille-et-Vilaine) secrétaire régional : M. André Feildel, 16, rue Crébillon, à Nantes.

IV^e ZONE, RÉGION DU POITOU ET DES CHARENTES (Vienne, Deux-Sèvres, Vendée, Indre-et-Loire, Charente et Charente-Inférieure) secrétaire régional : M. Jean Jamain, 3, rue de la Prévôté, à Poitiers.

VI^e ZONE, PARTIE SUD (Gironde, Dordogne, Lot-et-Garonne, Landes, Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées), secrétaire régional : M. Paul Courceural, 7, rue Ravez et permanence d'A. F., 43, rue Porte-Dijeaux, à Bordeaux.

VII^e ZONE, RÉGION DU MASSIF-CENTRAL (Haute-Vienne, Corrèze, Creuse, Cantal, Allier, Puy-de-Dôme) secrétaire régional : M. Élie Jacquet, 114, rue Grange-Garat à Limoges.

VIII^e ZONE, RÉGION DE LYON (Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Haute-Loire, Rhône, Saône-et-Loire, Savoie, Haute-Savoie), secrétaire régional : M. Louis Jasseron, 26, place Bellecour, à Lyon.

IX^e ZONE, RÉGION DE TOULOUSE (Haute-Garonne, Ariège, Gers, Tarn-et-Garonne, Lot, Tarn, Aveyron, Aude, Pyrénées-Orientales), secrétaire régional : M. Alban Castelbert, 14, rue Saint-Sauveur, à Toulouse.

X^e ZONE, RÉGION DU MIDI, PARTIE EST (Bouches-du-Rhône, Hautes et Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Var et Corse), secrétaire régional : M. Jean-Austin Brunel, 6, cours Belzunce, Marseille.

PARTIE OUEST (Gard, Hérault, Lozère, Vaucluse), secrétaire régional : M. Louis Sentupéry, 6, rue de la Maison-Carrée, à Nîmes.

Sections de la Ligue d'Action française

Voici la liste des sections ayant une permanence effective, c'est-à-dire un local spécialement aménagé pour les réunions, la bibliothèque, la propagande, etc.

Tous nos amis sont engagés, pendant leurs déplacements, à se présenter à ces permanences. Ils y seront toujours les bienvenus. La correspondance pourra également y être adressée sous forme impersonnelle : M. le président de la section d'Action française de . . .

PARIS ET BANLIEUE

- 5^e : 9, rue Cujas ;
- 6^e, 33, rue Saint-André-des-Arts ;
- 6^e, 116, rue du Bac ;
- 8^e, 14, rue de Rome ;
- 9^e, 10, rue du Havre ;
- 10^e, Hôtel des Chambres syndicales, 10, rue de Lancry ;
- 11^e, 16, rue Pétion ;
- 12^e, 8, rue Abel ;
- 14^e, 2, rue Asseline ;
- 15^e, 97, rue Blomet ;
- 16^e, 13 *bis*, rue de l'Annonciation ;
- 17^e, 21, rue Lamandé ;
- 18^e, 71, rue du Mont-Cenis ;
- 19^e, 16, rue Cavendish ;
- 20^e, 1, rue Bretonneau ;
- SAINT-DENIS, 10, impasse Thiers (boulevard Ragot).

PROVINCES

- AGEN, 59, cours de Belgique ;
- AIX-EN-PROVENCE, 10, rue Mazarine ;
- ALAIS, 66, rue Fabrerie ;
- ALBI, 4, rue Roquelaure ;
- AMBERT, librairie Thomas, boulevard Henri-IV ;
- AMIENS, 6, rue Jeanne-d'Arc ;
- ANCENIS, 62, rue des Tonneliers ;
- ANNECY, 36 rue Carnot ;
- ARCACHON, Castel Saint-Pierre, place Tartas ;
- AVIGNON, 20 *bis*, rue Bouquerie ;
- BAYONNE-BIARRITZ, 20, rue d'Espagne, à Bayonne ;
- BEAUMONT-DE-LOMAGNE (Tarn-et-Garonne), rue du Maréchal-Foch ;
- BERGERAC, 10, rue Saint-James ;

- BÉTHUNE (Nord), 96, bouI. Victor-Hugo ;
- BÉZIERS, 8, rue Montmorency ;
- BORDEAUX, 43, rue Porte-Dijeaux ;
- BREST, 52, rue de Siam ;
- BRIVE, café de Bordeaux (1^{er} étage) ;
- CAEN, 243, rue Saint-Jean ;
- CANNES, 42, rue d'Antibes ;
- CARCASSONNE, 20, rue de la Préfecture ;
- CASTRES, 11, rue du Temple ;
- CAVAILLON (Vaucluse), café de l'Univers (1^{er} étage), cours Gambetta ;
- CHATEAURoux, 4, rue Racine ;
- CHERBOURG, 69, rue Gambetta, 1^{er} étage ;
- CHOLET, 1, rue Nantaise ;
- CLERMONT-FERRAND, 25, rue Ballainvilliers ;
- CLUZES, maison Rosnoblet, Grande-Rue ;
- COGNAC (Charente), 17, rue des Cordeliers ;
- COMPIÈGNE, salle Hégo, 3, place de l'Hôtel-de-Ville ;
- DIJON, 3, place Bossuet ;
- FABRÈGUES (Hérault), rue du Presbytère ;
- GRENOBLE, 19 bis, rue Saint-Jacques ;
- LABRUGUIÈRE (Tarn), ancienne gendarmerie, rue Castelmouton ;
- LA FLÈCHE, chez M. Albert, domaine de Guérocnin ;
- LA GRAND'COMBE (Gard), Maison Lacombe, rue Mas-Chazelle ;
- LA ROCHE-SUR-YON, M. Baudry, libraire, boulevard des Alliés ;
- LA ROCHELLE, M. de la Guérivière, 11, rue du Palais ;
- LAVAL, 48 bis, rue de Joinville ;
- LE HAVRE, 19, rue de la Bourse ;
- LE MANS, 19, rue Jankowski ;
- LE PUY, 23, boulevard Saint-Louis ;
- LILLE, 4, rue des Débris-Saint-Etienne (Grand'Place) ;
- LIMOGES, 4, place de l'Ancienne-Comédie ;
- LORIENT, 34, rue Gambetta ;
- LOURDES (H^{tes}-Pyrénées), Bureau St-Philippe, 22, rue de la Grotte ;
- LYON, 26, place Bellecour ;
- MACON, 2, rue du Vieux-Palais ;
- MARSEILLE, 6, cours Belzunce (entresol) ;
- MAUBEUGE, 8, place d'Armes ;
- MARMANDE, café Bordes ;
- MAZAMET (Tarn), café du Redondal (1^{er} étage) ;
- METZ, 1, rue Gambetta ;
- MILLAU (Aveyron), café Bertrand, 50, rue de la Capelle ;

- MONTARGIS, 19, rue du Pont-de-l’Ouche ;
- MONTAUBAN, place de la Cathédrale ;
- MONTBRISON (Loire), 20, boulevard Lachèze ;
- MONTPELLIER, 5, rue des Augustins ;
- MOULINS, 4, place de la Bibliothèque ;
- MOUTIERS, maison Badarelli, Grande-Rue ;
- NANCY, salle Déglin, (bureau 25), rue Léopold-Lallemand ;
- NANTES, 16, rue Crébillon. NICE, 3, boulevard Victor-Hugo ;
- NÎMES, café de la Poste, boulevard Gambetta ;
- ORAN, 11, rue de la Bastille ;
- ORANGE, 1, rue Grenouillet ;
- PAMIERS, 26, rue Major ;
- PAU, 2, place des Sept-Cantons ;
- PÉRIGUEUX, 4, rue de la Nation ;
- PERPIGNAN, 3 *bis*, rue des Grandes-Fabriques ;
- PHILIPPEVILLE, rue Hippocrate, maison Cordina ;
- POITIERS, 7 bis, rue du Trottoir ;
- REIMS, chez M. Gaudin, 28, rue Brûlée ;
- RENNES, 15, rue Hoche ;
- RIOM, 21, rue Croisier ;
- ROANNE, 17, rue Bel-Air ;
- RODEZ, café du Bourg (1^{er} étage), place du Bourg ;
- ROUBAIX, 44, rue du Vieil-Abreuvoir ;
- ROUEN, 149-151, rue de la Grosse-Horloge ;
- SAINT-BRIEUC, 2, rue Glais-Bizoin ;
- SAINT-ÉTIENNE SAINT-CHAMOND, 18, rue de l’Alma, à Saint-Etienne ;
- SAINT-NAZAIRE 14, rue de l’Abri-Familial ;
- SAINT-OMER, 2, rue de Dunkerque ;
- SAINTES (Charente-Inférieure), 27, rue d’ Alsace-Lorraine ;
- SEDAN, 7, place Turenne ;
- SENS, 16, rue Rigault ;
- SOISSONS, Hôtel de la Croix-d’Or ;
- SOMMIÈRES (Gard), café de l’Univers ;
- STRASBOURG, Hôtel Excelsior, place de la Gare ;
- TARBES, 87, rue du Maréchal-Foch ;
- THIERS, 12, rue Manuel-Chabot ;
- THIZY-COURS (Rhône), rue du Nord, à Cours ;
- THONON-LES-BAINS, 13, rue Vallon ;
- TOULON, 3, place de la Liberté ;
- TOULOUSE, 9, rue des Arts ;
- TOURCOING, 9, rue Nationale ;

- TOURS, 1, rue Colbert ;
- VALENCE, chez M. Roux, 46, rue Pêcherie ;
- VANNES, 3, place Henri-IV ;
- VERSAILLES, 53, rue du Maréchal-Foch ;
- VIAS (Hérault), maison Nicolas, rue Saint-Jean.

Étudiants et collégiens, lycéens d'Action française

Les étudiants, collégiens et lycéens d'aujourd'hui seront, demain, officiers, professeurs, médecins, avocats, prêtres, officiers ministériels... ou bien agriculteurs, ingénieurs, membres du haut commerce et de la grande industrie.

Grâce à leur situation sociale, c'est par eux que se reformera l'esprit politique de la nation française. On voit de quelle importance il est de les instruire des doctrines de salut public.

La permanence et le local des Étudiants d'Action française sont situés à Paris, 33, rue Saint-André-des-Arts, en plein Quartier latin.

Des salles de lecture, de travail, de conférences, une bibliothèque, sont à la disposition des adhérents.

Pendant l'hiver et le printemps, des conférences contradictoires sont faites par les étudiants sur un sujet d'économie politique ou sociale, ou sur un sujet d'histoire. Ces conférences sont présidées par Charles Maurras ou Georges Valois. Elles attirent un nombreux public d'étudiants désireux de pénétrer à fond les doctrines d'Action française, de les discuter, de les répandre.

Le secrétaire général est chargé de répondre à toute demande de renseignements.

La Fédération des étudiants d'Action française a un organe mensuel, ***L'Étudiant français***, qui est la seule revue politique d'étudiants. (Rédaction et administration : 33, rue Saint-André-des-Arts, Paris. Abonnements : cinq francs par an.)

Conférences

Ce service est destiné à l'organisation de conférences par toute la France. Son directeur est Paul Robain et le secrétaire Paul Camus à qui l'on peut s'adresser, 14, rue de Rome, Paris.

Dames d'Action française et Jeunes Filles royalistes

Au cours de l'année écoulée, un bureau central chargé de coordonner les efforts des groupes de dames et d'aider de ses conseils les groupe nouveaux,

a été constitué sous la présidence de M^{me} la comtesse de Lur-Saluces, à qui l'on peut écrire 55, rue de Varenne, Paris.

L'association des Jeunes Filles royalistes est dirigée exclusivement par sa présidente, M^{lle} Yvonne de Kerret, au château de la Forêt, par Languidic (Morbihan), qui désigne toutes les présidentes des groupes des provinces.

Services divers

I. — **Une Permanence centrale**, salle de lecture et de correspondance créée comme centre de réunion pour nos amis de Paris et nos ligueurs des provinces de passage dans la capitale. Cette permanence est ouverte chaque matin (sauf le dimanche) 14, rue de Rome, au troisième étage, de neuf heures et demie à midi, et tous les après-midi, de deux heures à sept heures ; on y trouve journaux, magazines, revues, nouveaux ouvrages, etc. Pour les conditions d'admission, s'adresser au président, 14, rue de Rome.

II. — **Un Comité d'études législatives et sociales**, qui, avec le concours de juristes de nos amis, étudie les projets de lois ou amendements possibles et propose les solutions qui paraissent les plus favorables aux différents problèmes posés soit au Parlement soit devant l'opinion publique. Les bureaux sont installés 14, rue de Rome, au 4^e étage.

III. — **Un Service de renseignements militaires et juridiques**. Il est répondu aux questions écrites soit par la voie du journal, à des initiales indiquées, soit par lettres particulières. (Les correspondants sont priés de joindre un timbre pour la réponse.)

IV. — **Un Office de placement gratuit**, organisé pour servir d'intermédiaire entre employeurs et employés et dans l'espoir de leur rendre de mutuels services. Pour les uns comme pour les autres, les demandes d'emploi sont reçues et examinées à titre absolument gracieux, à la seule condition que les intéressés soient réformés de guerre, inscrits à l'une de nos organisations ou recommandés par un de nos amis connus.

Les bureaux de l'office sont rattachés à l'Union des corporations françaises, 10, rue du Havre, près la gare Saint-Lazare. Ils sont ouverts tous les matins (dimanches et jours de fête exceptés), de 9 heures à 11 heures.

V. — **Un service de *Main-d'œuvre civique***, qui a pour but de classer les amis de l'Action Française suivant leurs professions et de préparer ainsi des cadres pour l'organisation professionnelle, et au besoin pour pour intervention en cas de désorganisation des services publics. Toute communication au secrétaire, M. Paul Camus, 12, rue de Rome, Paris.